

Etats généraux L'EAU EN MONTAGNE

3^e congrès international des hauts bassins versants

MEGEVE (FRANCE) - 22, 23, 24 SEPTEMBRE 2010

et

« EURO-RIOB 2010 »

"Une nouvelle gouvernance de l'eau en montagne s'impose pour faire face aux effets du changement climatique!"

**LES REGIMES HYDRAULIQUES
DE TOUS LES GRANDS FLEUVES EUROPEENS,
VENANT DES MONTAGNES, SONT EN TRAIN DE SE MODIFIER.**

Tous les grands fleuves européens, Ebre, Rhône, Pô, Rhin, Danube, Vistule...et leurs principaux affluents prennent leur source en montagne et ont un régime principalement nivo-glaciaire, caractérisé par :

- des précipitations sous forme de neige pendant la période froide, permettant une limitation naturelle des écoulements et donc des inondations en automne et en hiver,
- un déstockage pendant la période chaude, avec la fonte des neiges et des glaciers, permettant d'alimenter les étiages estivaux, principalement en aval, dans les grandes plaines européennes.

Les montagnes apportent aujourd'hui une contribution essentielle aux débits de tous ces grands fleuves européens, de 34% du débit annuel total du Rhin, 41% de celui du Rhône jusqu'à 53% du débit du Pô, soit en moyenne de 2 à 6 fois plus que leur surface relative par rapport à celle de chacun des bassins.

Ainsi par exemple, même si seulement 11 % du bassin du Rhin se trouve dans les Alpes, celles-ci assurent donc 34 % du débit annuel, mais surtout plus de 50 % du débit en été, lorsque l'eau est particulièrement demandée, notamment par les agriculteurs irrigants, et que les précipitations sont faibles.

Aujourd'hui, entre le printemps et l'été, la fonte des neiges et des glaciers des Alpes françaises représente environ 15,000 milliards de m³ par an qui viennent en soutien d'étiage.

En période de sécheresse en plaine, ce serait une catastrophe pour des régions entières que le « robinet » des eaux de montagne se tarisse !!!

Or, la Commission Européenne a déjà identifié 33 Bassins qui sont affectés par des pénuries d'eau. Ils couvrent une superficie de 460.000 Km², soit 10% de celle de l'union Européenne et 83millions d'habitants y résident soit 16,5% de la population de l'UE.

La Commission Européenne estime que le nombre de régions de l'UE et de populations touchées par la sécheresse a augmenté de + 20% et que 17% de la population européenne ont souffert de sécheresse plus ou moins marquées entre 1976 et 2006. L'une des plus grandes sécheresses est survenue en 2003 affectant plus de 100 millions d'Européens et 1/3 du territoire de l'UE., causant plus de 8,700 milliards d'Euros de pertes à l'économie.

LES MONTAGNES SONT LES CHATEAUX D'EAU DE L'EUROPE !

Elles jouent un rôle stratégique dans la gestion de l'eau douce.

Les précipitations sont très variables d'une zone à l'autre : par exemple en France, elles sont de plus de 2.000 mm/km² dans les Alpes du Nord contre seulement 650 mm/Km² dans les Alpes du Sud.

Mais, les montagnes européennes sont d'ores et déjà parmi les premières victimes du changement climatique !

Les rapports du GIEC, de l'Agence Européenne de l'Environnement de Copenhague, de la Commission Européenne, de la Convention Alpine à Vienne et du Groupe Interministériel sur l'Impact du Changement Climatique sont alarmants.

La température moyenne des Alpes a augmenté en un siècle de plus du double du réchauffement terrestre global, soit de + 1,5°C à 2,0°C alors que celle de la Terre s'est élevée en moyenne de +0,74 à + 0, 81 °C et celle de l'Europe de +1,2°C.

Les modèles projettent une augmentation de température dans les Alpes d'ici à 2100 comprise entre + 2,6 et + 3,9°C. Le réchauffement pourrait être significativement plus élevé en haute montagne pour atteindre + 4,2°C au dessus de 1.500 mètres.

1994, 2000, 2002 et 2003 ont été les années les plus chaudes et les plus sèches depuis 500 ans...

Aujourd'hui, il y a encore 5.150 glaciers dans les Alpes, couvrant quelque 2.909 Km².

Or, les glaciers alpins, qui ont déjà perdu entre 20 et 30% de leur volume depuis 1980, pourraient encore régresser de 30 à 70% de leur volume d'ici à 2050 ; quasiment tous les plus petits d'entre eux auraient alors disparus !

Les glaciers des Pyrénées ont perdu 80% de leur surface depuis 1850 et ceux des Alpes 40% en moyenne. Les langues glaciaires remontent en altitude de 60 à 140 mètres pour seulement une augmentation de + 1°C de température.

Si le total annuel des précipitations ne devrait pas varier beaucoup, par contre leur répartition saisonnière sera fortement modifiée, avec une augmentation en hiver et au printemps, (les précipitations tombant alors de plus en plus sous forme de pluie plutôt que de neige), et une forte diminution de ces précipitations en été.

On observerait une diminution du nombre de jour de couverture de neige de 40% au Nord-Ouest des Alpes et de 70% au Sud-Est.

Les chutes de neiges se réduiraient de – 36% en moyenne et de – 20% au dessus de 1.500 mètres ; la fonte des neiges pourrait se produire 2 mois plus tôt ; il n'y aurait quasiment plus de chutes de neige en dessous de 500 à 600 mètres d'altitude....

La hauteur annuelle moyenne des chutes de neige est passée en 20 ans de 4,20 mètres à 3,30 mètres à Saint Martin de Belleville en Savoie, la température moyenne augmentant dans le même temps de + 2°C dans le Massif de Belledonne.

Le seuil de températures au-delà duquel les précipitations tombent sous forme de pluie, et non de neige, a une importance critique. L'augmentation des températures, et la transformation consécutive de précipitations neigeuses en pluies, va avoir une influence sensible sur le ruissellement et le stockage de l'eau en altitude, et donc sur les débits restitués en été. Ces modifications affecteront certes les montagnes elles-mêmes, mais auront des répercussions, tout autant et peut-être encore plus, pour les régions situées en aval.

Avec la diminution de l'enneigement et la fonte des glaciers, les régimes hydrauliques de tous les grands fleuves européens, venant des montagnes, sont en train de se modifier.

Les débits des grands fleuves européens de régime nivo-glaciaire seront sensiblement modifiés : si, dans un tout premier temps, les débits glaciaires d'été vont augmenter avec l'accélération de la fonte des glaciers, au contraire, on observerait d'ici 2100 une augmentation en moyenne de + 20% des débits en hiver, mais une réduction de -17% au printemps et jusqu'à – 55% des débits en été, surtout au Centre et au Sud des Alpes.

Le niveau des aquifères pourrait aussi baisser de - 25% dans les Alpes du Sud.

La fréquence et l'intensité des inondations en automne, hiver et printemps, ainsi que des sécheresses estivales vont singulièrement augmenter.

Les autres conséquences du changement climatique en montagne seront :

- une forte érosion, des glissements de terrains, de gros charriages de sédiments,
- une dégradation de la qualité des rivières,
- une augmentation de la température de l'eau.

La modification de la flore et de la faune montagnardes en général et des écosystèmes aquatiques en particuliers pourra à moyen terme remettre en cause les critères descriptifs du « bon état écologique » définis pour les masses d'eau correspondantes dans l'application de la DCE...

La production hydroélectrique, pourrait se trouver réduite de – 15% ; le refroidissement des centrales thermiques et nucléaires en piémont et en plaine sera plus difficile ;

La navigation fluviale devra s'adapter à de moindres tirants d'eau...

La compétition entre les usages de l'eau se fera plus vive, notamment :

- avec la généralisation de la production de neige de culture, qui deviendra indispensable aux 666 stations de ski alpines actuelles pour assurer une saison d'hiver convenable, et

- avec le développement de l'irrigation, pour faire face à une plus forte évapotranspiration des végétaux.

Il est indispensable d'identifier très rapidement ces changements et leurs conséquences, bassin par bassin, et d'initier d'ores et déjà les programmes d'actions nécessaires pour s'adapter en amont, comme dans les plaines en aval, en temps utile.

L'Europe compte de nombreuses chaînes de montagnes, dans la plupart des pays européens, mis à part le Danemark, la Hollande, Malte et les Pays Baltes (*étude NORDREGIO de janvier 2004*). Cordillères espagnoles, Pyrénées, Alpes, Balkans, Carpates, dans l'Union européenne élargie, les zones de montagne couvrent en moyenne 35,5% du territoire total et plus de 90% en Norvège ou en Suisse. 94,3 millions d'européens vivent en montagne.

Ces montagnes d'Europe sont vitales pour les populations du continent, à de nombreux égards ; elles ont été décrites comme étant « **la colonne vertébrale écologique de l'Europe** ».

Dans les zones Méditerranéennes, notamment dans la péninsule Ibérique, l'Italie du sud, la Grèce et les Balkans, ou la Côte d'Azur, l'eau de montagne est une ressource stratégique pour l'eau potable, pour le développement, indispensable en particulier de l'irrigation, voire du tourisme.

En France, rappelons-nous que l'eau des Alpes du Sud (Durance / Verdon), transférée par le Canal de Provence ou le Canal de Marseille, sécurise la desserte en eau brute de Marseille et de toute la région côtière jusqu'à Toulon !

Il faut aussi tenir compte de ce que plus de 50% des fleuves (150), lacs (50) et aquifères (170) sont transfrontaliers dans les Alpes et que leur gestion rationnelle ne peut être assurée que de façon conjointe et intégrée par l'ensemble des pays riverains, comme l'impose désormais la Directive – Cadre européenne sur l'Eau.

CE PHENOMENE NE TOUCHE PAS QUE LES MONTAGNES D'EUROPE !

Tous les grands fleuves du Monde et leurs principaux affluents prennent leur source en montagne.

L'Himalaya est, après l'Arctique et l'Antarctique, le premier réservoir d'eau douce continental de la planète et alimente les principaux fleuves asiatiques, Gange, Indus, Brahmapoutre, Salouen, Sutlej, Mékong, Chang Jiang (Yangtsé), Fleuve jaune, qui d'ailleurs sauf le Gange prennent tous leur source sur le plateau tibétain en Chine.

Ensemble ces fleuves contribuent à l'alimentation en eau de plus de deux milliards d'habitants...

Un rapport de la Banque Asiatique de Développement estime que plus de 1,600 milliards de personnes seront affectés par l'impact sur l'eau du changement climatique dans le massif Hindu – Kush – Himalaya.

Si à l'Est du Massif, c'est encore la Mousson qui assure la majorité des écoulements des fleuves, à l'Ouest du massif, la fonte estivale des glaces représente aujourd'hui plus de 50% du débit de l'Indus à cette saison.

Or, on estime qu'au cours des cinquante dernières années, les glaciers du plateau tibétain ont perdu 82% de leur superficie et que les 2/3 d'entre eux pourraient avoir disparu en 2050. La masse totale de glace pourrait avoir diminué de 70% d'ici la fin du siècle.

Le World Glacier Monitoring Service (WGMS) confirme dans son dernier rapport annuel que les glaciers du Monde continuent à fondre à un taux rapide et historiquement inédit et précise que ceux situés à des altitudes relativement faibles dans les Andes, les Alpes et les Pyrénées sont immédiatement menacés.

L'aménagement, le développement et la protection des montagnes sont donc des enjeux considérables à l'échelle mondiale, notamment pour la régulation des ressources en eau douce :

Les zones de montagne couvrent 24 % de la surface terrestre des continents et 26 % de la population mondiale environ y habite si l'on inclut celle qui vit à proximité immédiate en piémont ou dans les basses vallées.

Mais, une proportion bien plus importante de la population mondiale dépend des biens et services fournis par ces zones, **en particulier l'eau**, qui peut être vitale pour l'agriculture, les communautés et les industries situées à des centaines, voire à des milliers de kilomètres de ces montagnes.

Dans les zones de montagne, de faibles changements climatiques à l'échelle mondiale peuvent entraîner des bouleversements majeurs pour les conditions environnementales locales. Il est fort probable que ceux-ci auront des répercussions considérables sur l'agriculture et la sylviculture, mais aussi sur le régime des eaux.

Les écosystèmes de montagne sont des indicateurs très sensibles des changements climatiques.

Les montagnes se caractérisent par une grande variabilité climatique et les conditions changent rapidement et sur de faibles distances ; il existe de nombreux microclimats selon la pente et l'altitude, l'exposition au soleil et aux vents dominants et bien d'autres facteurs. Du fait de la difficulté d'accès et de la faible densité de population, souvent de leur localisation en zones frontalières, la collecte des informations hydrométéorologiques y reste insuffisante et parfois encore inexistante.

C'est pourquoi, compte tenu de leur rôle stratégique pour la gestion de l'eau, l'Organisation Météorologique Mondiale a recommandé de développer un réseau plus dense d'observation dans ces zones de montagne qu'elle désigne aujourd'hui comme « **la plus noire des boîtes noires du cycle hydrologique mondial** » ! (Blackest of the black boxes in the World Hydrological cycle) .

Il faut se donner très vite les moyens d'élaborer les scénarii permettant de comprendre mieux les évolutions et d'aider à faire les arbitrages et d'objectiver les choix qui vont s'imposer à tous.

Selon le GIEC, le manque d'eau pourrait concerner entre 1,100 et 3,200 milliards de personnes dans le Monde d'ici la fin du siècle si les températures devaient augmenter de 2 à 3°C...Les zones touchées par la sécheresse vont s'étendre et dans ces conditions il devient prioritaire de concevoir des stratégies efficaces d'adaptation au risque de sécheresse.

LES MONTAGNES SONT DES ZONES DE RISQUES NATURELS :

Avec la pente et le relief, conjugués avec une végétation souvent rase et fragile du fait d'un climat plus rude, **les montagnes sont des zones d'intense érosion et de concentration rapide des eaux**, qui forment les crues et inondations qui pourront être ravageuses pour les parties basses des bassins et les plaines.

L'effet est d'autant plus dévastateur que les zones plates de fonds de vallées sont étroites et encaissées entre les pentes des versants, et que s'y concentrent les infrastructures, les zones d'activités et les habitations, et que l'urbanisation n'y est pas suffisamment contrôlée ... d'où l'importance des plans d'exposition aux risques naturels !

Ces situations peuvent être aggravées sous l'effet des activités humaines :

- Le surpâturage et la déforestation dans beaucoup de pays du sud, qui favorisent l'érosion et les glissements de terrain,
- L'imperméabilisation du sol par les constructions, les aires de stationnement et les routes, en particulier dans les zones de fort développement urbain et touristique, qui empêche l'infiltration de l'eau dans le sol et intensifie le ruissellement.
- la mise en culture des prairies dans certaines zones,

Mais aussi, à l'inverse,

- L'abandon des secteurs les plus difficiles par la population et les activités économiques traditionnelles, comme le pastoralisme, avec pour conséquences la destruction ou l'absence d'entretien des ouvrages hydrauliques collectifs, les terrasses et drainages en particulier, et le retour à la friche ...

C'est aussi en montagne que se « produisent » les alluvions (débris de la montagne se déposant à l'aval), qui vont se sédimenter en plaine, pouvant entraîner des dommages au fonctionnement des milieux (colmatage des frayères, pollutions diffuses).

Avec le changement climatique ces risques vont s'aggraver et se manifesteront par des crues brutales pouvant aller jusqu'à provoquer des morts, des glissements de terrain, des effondrements de cavités ou des éboulements rocheux pouvant provoquer des dommages au bâti et la coupure des infrastructures et notamment de voies de communication (routes et voies ferrées) en montagne.

La grande sensibilité des montagnes aux changements climatiques peut très vite mettre à mal les protections, les espaces bâtis et les infrastructures, plus particulièrement les routes et les voies ferrées, et provoquer ou accentuer des catastrophes naturelles, telles que les inondations, les glissements de terrain et les avalanches.

Dans les zones urbanisées des fonds de vallées et de plaine, il faudra se préoccuper du dimensionnement des réseaux d'assainissement pour pallier l'augmentation du risque d'inondations dues aux eaux pluviales.

Ces phénomènes sont d'autant plus dangereux que les orages sont plus violents et que les bassins de concentration amont sont plus pentus et qu'ils débouchent directement sur des zones basses peuplées ou industrialisées, comme c'est le cas en zones

méditerranéennes. Nous avons tous en mémoire les crues torrentielles cévenoles du Gard ou de l'Hérault ou celles de Vaison-la-Romaine...et tout récemment du Var.

Dans ces montagnes méditerranéennes, le risque d'inondations (flash flood) va augmenter avec la fréquence et de la violence des orages d'automne et de printemps éclatant en pluies torrentielles sur des bassins versants très courts et pentus, et sur des sols secs et dénudés incapables de les absorber, d'autant que leur imperméabilité aura été augmentée par les défrichements, la conversion des terres agricoles, les constructions, le goudronnage des voies et stationnements et les infrastructures...Mais il n'y a rien d'étonnant car depuis l'antiquité, il est bien connu que ces fleuves côtiers méditerranéens se caractérisent par des crues violentes suivies d'étiages sévères !

LA COMPETITION ENTRE LES USAGES DE L'EAU EST DE PLUS EN PLUS VIVE :

L'augmentation des besoins en eau des hauts bassins, couplée aux effets du changement climatique, oblige à s'interroger sur le partage de l'eau disponible en amont des bassins et sur la disponibilité des ressources pour l'aval.

Les stratégies des populations, voire des pays, peuvent être concurrentes : par exemple, l'Egypte en aval du Nil est entièrement dépendante du développement des pays d'amont, mais, à l'inverse, la Turquie, avec le « Grand Projet d'Anatolie », contrôle entièrement les eaux du Tigre et de l'Euphrate. Il en est de même de la Chine en amont de plusieurs très grands fleuves transfrontaliers qui prennent leurs sources sur son territoire, notamment sur le plateau tibétain.

Jusqu'à quand pourra-t-on en même temps :

- en été, notamment les années sèches :
 - Sécuriser l'adduction d'eau potable des villes, des villages et des zones touristiques ?
 - stocker de l'eau dans les barrages en attente **pour produire de l'électricité « renouvelable »** quand on en aura besoin, c'est-à-dire en hiver, pendant la pointe de consommation électrique,
 - maintenir un « **débit réservé** » d'étiage pour préserver la faune et la flore aquatiques (débit écologique) et permettre la libre remontée des poissons migrateurs (saumon, ...),
 - donner de plus en plus d'eau aux **agriculteurs** qui en auront de plus en plus besoin pour irriguer leurs cultures,
 - assurer suffisamment d'eau dans les torrents pour la pratique des « **sports d'eau vive** », canoë-kayak, rafting, nage en eau vive, « canyoning », ... pour développer le tourisme estival,
 - le cas échéant, transférer de l'eau depuis des bassins « riches en eau » vers des bassins déjà déficitaires et à quelles conditions (cf. le débat sur le Plan National Hydrologique espagnol !).
- en hiver, concilier la fabrication de neige de culture et les besoins en eau potable des touristes, quand l'étiage est le plus souvent observé, en janvier ou février en haute montagne?

Plus particulièrement, le tourisme hivernal fondé sur le ski deviendra difficile à assurer en moyenne montagne, engendrant ainsi des pertes économiques pour les communes et les entrepreneurs et créant une demande encore plus forte de séjours dans les stations situées à de plus hautes altitudes.

Au cours des dernières années, l'enneigement sur l'ensemble des massifs montagneux a déjà diminué de façon significative. Face à ce constat, les stations de ski ont dû investir dans des équipements de production de neige artificielle (46 millions d'euros en France en moyenne annuelle). Ce déploiement de « canons à neige » assure potentiellement une fréquentation régulière (pour encore combien de temps ?) pendant la saison touristique, mais a des impacts sur le milieu naturel montagnard.

Utilisés autrefois seulement pour améliorer certains passages de pistes ou permettre aux touristes de regagner la station les skis aux pieds, la neige de culture assurent désormais l'enneigement de la plupart des pistes de la mi-décembre à avril.

Par exemple, ces « **canons à neige** » ou « enneigeurs », comme on dit aujourd'hui, garantie des débuts et fins de saisons de stations de ski, consomment d'énormes quantités d'eau à l'époque d'étiage d'hiver en haute montagne, (janvier – février), quand les besoins en eau des communes touristiques sont aussi au plus haut, avec l'arrivée de dizaines de milliers de touristes !

Le développement de ces équipements de **production de neige de culture**, observé ces dernières années, qui permet de garantir la viabilité économique des stations de sports d'hiver, n'est pas sans répercussion sur la ressource en eau durant l'hiver, même si, à la fonte des neiges, les volumes utilisés retournent au milieu naturel.

Pour illustrer ce sujet, une étude de l'Agence de l'Eau a recensé 162 stations de sports d'hiver dans le bassin RM&C, essentiellement réparties dans 7 départements : Isère, Savoie, Haute-Savoie, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Pyrénées-Orientales.

Il y aurait **85 %** de ces stations du bassin RM&C qui posséderaient de telles infrastructures d'enneigement artificiel. Les surfaces enneigées représentent en moyenne **15 % des surfaces skiables**, avec des variations de 5 à 60 % selon les stations.

Les canons sont pour le moment installés surtout en dessous de 2000 mètres. Cela correspond à l'altitude des petites stations, au « pied des pistes » ou au « retour station » des grandes stations.

Pourtant, la part des équipements située à haute altitude n'est pas négligeable et on peut penser qu'à terme, ce ne seront plus seulement les bas de stations qui seront équipés mais la totalité des surfaces.

La consommation « théorique » est de **1 m³ d'eau pour 2 m³ de neige fabriquée**. La consommation d'eau observée sur la saison 1999-2000, pour les 119 stations équipées de RM&C, est de **10 millions de m³**. Ce volume représente 19 % du volume annuel prélevé par les collectivités correspondantes, pour leur usage d'eau potable. C'est ainsi l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 170 000 habitants.

Par ailleurs, si on s'intéresse à la consommation d'eau rapportée à l'hectare enneigé, les données disponibles conduisent à un ratio de **4 000 m³ à l'hectare**.

On peut alors la comparer à ce qui est constaté pour d'autres usages, l'irrigation par exemple, à titre de référence, on citera le ratio observé pour l'irrigation du maïs en Isère : environ 1700 m³ à l'hectare.

Il y a encore un quart des stations (**37 stations**) qui prélèvent de l'eau directement dans les torrents, ce qui représente environ **3 millions de m³ d'eau**.

Une station de ski de RM&C possède un forage dédié à l'alimentation du réseau de neige de culture, qui représente un volume de 80 000 m³.

La solution la plus utilisée pour les stations est **la création de retenues collinaires**, qui permettent de disposer, de façon immédiate, d'un grand volume d'eau. Ainsi, les exploitants peuvent fabriquer de grandes quantités de neige, dès que les conditions de froid sont favorables. Près de la moitié des stations (**70 stations**) sont équipées de tels stockages pour un volume utilisé de **5 millions de m³ d'eau** par an.

La fabrication de neige à partir de retenues collinaires présente l'avantage de « décaler » dans le temps le prélèvement dans les cours d'eau, on évite ainsi la sollicitation de la ressource au moment de l'étiage.

Cependant il est certain que ces retenues posent d'autres problèmes environnementaux : les zones susceptibles de pouvoir accueillir de tels aménagements en montagne sont rares. Le plus souvent ces zones plates sont des zones humides, par ailleurs soumises à une réglementation visant à leur préservation.

De plus, une attention particulière doit être portée aux risques de rupture de ces barrages, qui pourraient poser des problèmes aux communes situées en contrebas.

La principale utilisation de l'eau en montagne reste l'eau potable.

Mais l'hiver, les populations des communes touristiques de montagne peuvent être **multipliées jusqu'à dix** pendant certaines périodes de vacances de haute saison.

Les besoins en eau sont donc considérables et parfois critiques en raison de la rareté de la ressource à cette époque.

Les résultats de l'enquête de l'Agence de l'Eau RM&C mettent en évidence que plus du tiers des communes étudiées sont confrontées à des problèmes d'alimentation en eau en saison hivernale. Les raisons invoquées sont diverses : ressources insuffisantes du fait de l'étiage en haute altitude, faibles rendements des réseaux, neige de culture. Cette dernière cause est tout de même assez rare.

Les volumes annuels prélevés restent généralement compatibles avec les besoins des milieux naturels sollicités. Cependant, la situation peut être différente si on raisonne sur les 4 mois que dure la saison (période d'étiage) ou encore si on étudie les répercussions sur un rythme journalier, voire horaire.

Si la situation actuelle ne paraît pas trop alarmante du point de vue de la ressource en eau, elle pourrait le devenir dans le futur, du fait de la poursuite de l'expansion de production de neige de culture, qui est annoncée dans les prochaines années.

La neige de culture devient un enjeu stratégique pour de nombreuses stations et même le facteur de survie économique de certaines, situées à basse altitude. Elle était essentiellement exploitée jusqu'à présent dans l'esprit de compenser le manque de neige

naturelle, c'est-à-dire à des altitudes basses à moyennes. Maintenant, c'est le plus souvent un objectif de « tout neige » : enneigement artificiel de la plupart des pistes qui est visé, afin de stabiliser au maximum la fréquentation et donc le chiffre d'affaires des stations.

Enfin, compte tenu de l'amélioration constante des performances technologiques pour la fabrication de neige de culture, l'approvisionnement en eau tend à devenir le principal facteur limitant de la production, après les conditions de température, dont l'élévation va considérablement perturber l'économie des stations de basses altitude, empêchant aussi cette production de neige artificiellement.

Il est absolument nécessaire de suivre attentivement l'évolution de la situation des ressources en eau en montagne, si on n'a pas envie que la régulation se fasse par la catastrophe !

D'ores et déjà en Espagne on observe une diminution de -7% du débit moyen des fleuves, avec pour conséquences des restrictions de l'irrigation et une augmentation du prix de l'eau potable dans plusieurs grandes villes dont Madrid (+0,40€/m³)...

Dans le monde, plus de 1,700 milliards d'êtres humains vivent dans des zones de « stress hydrique », beaucoup de grandes villes ont épuisé leurs ressources de proximité et doivent s'approvisionner de plus en plus loin, en créant des conflits d'usage avec les régions avoisinantes.

Une très grande partie de l'eau prélevée dans le Monde et même en Europe n'est pas mesurée, ni même enregistrée par les autorités.

Aujourd'hui dans l'UE, la DCE exige la mise en œuvre d'un contrôle systématique des prélèvements d'eau.

En France, le Groupe Interministériel sur l'Impact du Changement Climatique estime qu'à partir de 2030 à 2050, le déficit en eau à l'étiage estival pourrait varier entre 500 Millions et trois milliards de m³, notamment dans les régions françaises déjà classées comme déficitaires, avec un déficit moyen estimé à environ 2 milliards de m³ par an. Le coût de ce déficit serait chiffré entre 5 et 10 Milliards d'Euros...

Ce chiffre important n'est cependant pas énorme, car il ne représente que 2% de l'ensemble des ressources renouvelables en France, mais évidemment bien plus rapporté aux étiages des seules régions concernées, qui sont déjà en situation de déficit structurel aujourd'hui en étés secs. La création raisonnée de réserves supplémentaires ou des transferts depuis d'autres bassins pourraient être envisagés dans le cadre d'un dialogue de toutes les parties prenantes...mais celui – ci sera sans doute difficile ?

LA QUALITE DES EAUX ET DES MILLIEUX AQUATIQUES SE DETERIORE :

Ce n'est pas parce que l'eau est bouillonnante qu'elle est propre : les sources et les torrents d'altitude peuvent aussi être pollués par les alluvions, par l'élevage ou l'activité humaine !

On s'est surtout préoccupé, dans les décennies passées, des « points noirs » en aval des grands fleuves, des grosses pollutions industrielles ou urbaines des plaines, mais sur les petites « rivières à truites » d'altitude, qui sont encore, Dieu merci, en assez bon état, l'effet des aménagements, de l'industrie, du tourisme ou de l'élevage est

proportionnellement plus dégradant, du fait de débit généralement faible, surtout en périodes d'étiage.

Des problèmes ponctuels mais persistants **d'assainissement**, liés ou non à l'activité touristique, ou des **pollutions diffuses** (nutriments, bactériologie), liées aux élevages (bâtiments, gestion des effluents, abreuvement) ou à la filière laitière (fromageries, porcheries) s'exercent encore sur de petits cours d'eau avec une incidence aggravée par les **étiages naturellement faibles**, pénalisant les usages les plus exigeants (AEP et loisirs nautiques).

Du fait le plus souvent de l'absence de zones classées comme « vulnérables » et de la petite taille des élevages, le Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole n'a pas toujours eu de développement assez significatif en zone de montagne. Pourtant les besoins de stockage des effluents d'élevage sont importants du fait de la durée réduite de la fenêtre climatique pendant laquelle les épandages sont possibles, et de la relative rareté des terrains épandables.

Il faut signaler l'existence de pollutions métalliques, surtout liées à la géochimie naturelle des roches, mais pouvant être localement aggravées dans les anciens secteurs miniers.

L'impact, dans certaines vallées, **des activités d'industrie lourde traditionnelle**, métallurgie, aciers spéciaux, chimie du carbone, explosifs ...peut être significatif.

L'Arc alpin et les autres massifs touristiques connaissent encore des problèmes de pollution principalement dus à leur forte fréquentation de masse et à la concentration des touristes dans les stations et sur de courtes périodes.

La neige de culture n'a, semble-t-il, pas d'impact sur la qualité de l'eau des ressources. Toutefois, une certaine vigilance est maintenue car les connaissances acquises, à propos des additifs, sont encore limitées.

Le changement climatique aura aussi un effet sur l'élévation de la température moyenne de l'eau ; notamment durant les étiages estivaux.

Cependant, l'impact le plus marquant provient des aménagements créés sur les « Masses d'Eau » de montagne : barrages hydro-électriques, seuils, endiguements, ... sont ainsi principalement concernés les bassins du Doubs, de l'Ain, des Alpes du nord, de l'Isère, du bas Dauphiné et de la Durance.

Les **milieux aquatiques et les zones humides** montagnards sont caractérisés par **leur richesse et leur densité**, on constate leur **recul ou leur dégradation** ou la détérioration de leurs fonctionnalités sur de vastes territoires, du fait d'atteintes diffuses (drainage, recalibrage de petits, voire très petits cours d'eau, ...).

Mais surtout, la plupart des rivières et torrents alpins ont été canalisés ou endigués au cours des siècles et de nombreux barrages et seuils ont interrompu le passage longitudinal et la continuité des écoulements.

Il ne subsiste qu'un tout petit nombre de rivières naturelles dans les Alpes. Sur les 12.300 Km de rivières alpines françaises, 3.500 Km sont assez fortement modifiés, dont 1.000 Km sans doute de façon irréversible.

Ces aménagements ont un fort impact sur l'hydromorphologie et ont pour conséquences la réduction du transport naturel des sédiments, l'érosion du lit des rivières en aval, l'abaissement des nappes, des difficultés de remontée des poissons migrateurs et une perte de biodiversité.

Les systèmes naturels de rivières sont rares dans les Alpes et ceux qui subsistent doivent être protégés pour assurer la conservation d'espèces animales et végétales en danger et la continuité doit être rétablie pour assurer la remontée des migrateurs. Il ne faut pas oublier que les rivières alpines se jettent dans la Méditerranée, la Mer Noire et la Mer du Nord...

LES LACS DE MONTAGNE ONT UNE IMPORTANCE STRATEGIQUE:

Il y a 27 lacs dans les Alpes françaises, dont neuf sont naturels (9) notamment les 5 plus grands lacs, Léman, Annecy, Le Bourget, Paladru, Aiguebellette, qui avec une superficie de 660 Km² représentent un volume de 94,000 Milliards de m³ **et 18 sont artificiels (18)** pour une superficie de 88 Km² et une capacité seulement de 3,800 Milliards de m³, dont 1,300 milliards pour le seul lac de Serre Ponçon.

Le rôle des lacs alpins pour fournir de l'eau en aval en période sèche va être de plus en plus important, mais aussi limité par des capacités relativement réduites et par la défense des intérêts des populations qui vivent sur leurs rives. Un grand nombre de lacs naturels ont déjà été régulés depuis longtemps pour garantir des niveaux compatibles avec les activités qui se sont développées sur leurs rives et aussi déjà avec les intérêts de l'aval.

Les lacs artificiels ont une capacité de retenue de 1,800 milliards de m³ dans le bassin du Rhin, 1,900 milliards de m³ dans le bassin du Danube et 5,200 milliards de m³ dans celui du Rhône.

Ramenés aux débits continus annuels ces capacités de stockage ne représentent que 57m³/s sur 1.060 m³/s de débit moyen annuel du Rhin à Bâle, 60 m³/s sur 1.940 m³/s du débit moyen du Danube à Vienne et 165 m³/s sur 1.700 m³/s du débit moyen du Rhône à Beaucaire....

Si ces volumes de stockage ne sont pas négligeables, ils ne peuvent jouer qu'un rôle très limité pour équilibrer ces débits moyens d'une année sur l'autre : ils ont cependant une importance primordiale dans la régulation de la production électrique (énergie propre), dans la garantie d'approvisionnement en eau à l'étiage et dans le maintien de débits écologiques minimaux.

Cependant, vu le petit nombre de sites encore potentiellement équipables, il faut avant tout miser sur l'optimisation des réservoirs existants et sur de nouvelles installations de pompage de régulation... si tant est que cela soit compatible avec la Directive – Cadre sur l'Eau ?

Les lacs ne pourront donc jouer qu'un rôle « d'atténuateur » et les populations d'aval devront prioritairement trouver la solution à leurs problèmes par une régulation de leur propre demande.

L'EAU EST EGALEMENT UNE RICHESSE ECONOMIQUE DE LA MONTAGNE :

Dès le Moyen Age en Europe, **les moulins à eau** ont permis l'installation dans les hautes vallées de l'industrie, notamment des métaux, renforcée dès le début du XX^{ème} siècle par la proximité de l'**hydroélectricité** (aciers spéciaux, aluminium, chimie du carbone, ...).

- Traditionnellement, **les activités manufacturières** dans les zones de montagne se sont localisées à proximité des sources d'énergie et des ressources minières, ou bien s'appuient sur un savoir-faire local développé grâce à la pluriactivité agricole.

- **L'eau de montagne est une source stratégique de production d'énergie électrique en Europe.**

Dans les Alpes, un grand nombre de sites ont déjà été équipés depuis un siècle et produisent l'électricité, qui est utilisée non seulement dans les pays alpins, mais qui est également exportée bien au-delà par le réseau européen.

La production hydroélectrique a une importance déterminante en période de pointe de consommation.

Il y a 554 usines de plus de 10 MW dans les Alpes, correspondant à un total de 45.883 Méga Watt, dont 128 usines en France correspondant à 12.552 MW et 9.000 MW en dehors du cours du Rhône lui - même.

En Allemagne, 60% de la production hydroélectrique vient de la seule Bavière où il y a 4.210 installations dont 762 dans les Alpes.

Si l'on ne retient que les installations supérieures à 50 MW, on ne compte plus dans les Alpes françaises que 19 grands barrages, 6 usines de basse chute, 6 en continue sur les rivières et 4 ouvrages de compensation.

La « Chaîne de la Durance » permet par exemple de mobiliser 2000 MW en quinze minutes environ, soit l'équivalent de 1,5 à 2 tranches nucléaires !

Les Alpes produisent 20 TWH/an soit 4% de la production électrique française de 535 TWH/an, dont 12% sont d'origine hydraulique. Si cela peut paraître minime il faut se rappeler que ce potentiel est stratégique car il peut être mobilisé en période de pointe de consommation.

La Loi sur l'eau de 2006 introduit de nouvelles règles concernant la limitation de l'impact écologique et les débits réservés, qui devront être appliquées avant 2014.

Dans le bassin du Rhône presque tous les sites aménageables sont déjà aménagés : un seul projet est déposé dans la Romanche pour remplacer 6 ouvrages de basse chute par un seul aménagement de haute chute.

L'amélioration des installations existantes devrait permettre d'augmenter la production de + 2 TWH/an dans le bassin du Rhône.

Dans les Alpes dans leur ensemble, on estime qu'il n'existe plus que quelques rares sites qui soient encore aménageables sans causer des dommages supérieurs à leur intérêt pour la production.

Dans d'autres régions de montagne, de nombreux sites ont également été équipés pour l'installation de groupes hydrauliques, mais un grand nombre de sites sont encore équipables potentiellement dans le monde. La construction et l'exploitation des usines hydroélectriques causent indiscutablement des dommages aux rivières et aux zones humides, mais produisent sans émission de gaz à effet de serre.

Les coûts environnementaux sont souvent très élevés. Parmi les conséquences répertoriées, on peut citer les effets sur les quantités de sédiments charriés ou sur le renforcement de l'érosion ou la dégradation de la biodiversité le long des berges, ou encore des modifications du microclimat et des phénomènes d'eutrophication au sein des réservoirs.

Dans tous les cas il sera nécessaire d'augmenter les exigences écologiques pour minimiser les effets et protéger les dernières rivières naturelles. Ces mesures devront être envisagées au niveau du bassin tout entier et pas seulement sur le seul site d'aménagement, dans le cadre d'un Schéma directeur, et intégrer aussi les petites installations et les microcentrales.

Pour ces raisons, pour toute la France, un accroissement seulement 13,4 TWH/an, soit 19 %, des capacités de production d'électricité hydraulique, serait possible dans l'avenir, principalement avec l'amélioration des sites existants déjà. Le Ministère chargé de l'écologie et de l'énergie prévoit en France un objectif d'amélioration de + 3TWH/an pour l'hydroélectricité d'ici à 2020.

Les zones de montagne jouent un rôle crucial dans l'alimentation électrique, particulièrement en matière de centrales hydrauliques, mais dans certains pays également avec d'autres types de centrales électriques. En Autriche, en Belgique, en Suisse, en Grèce et en Suède, toutes les centrales électriques hydrauliques sont situées dans des massifs de montagne ; cette proportion est également importante dans d'autres pays (Allemagne et Roumanie : 80 % ; Italie : 60 %). Cette tendance n'est guère surprenante étant donné que les chaînes de montagne offrent les conditions topographiques nécessaires (hauteurs de chutes) pour exploiter ce type de centrales.

Cependant, si l'on examine **d'autres formes de production d'énergie**, quelque 50 % de l'ensemble des centrales électriques fonctionnant au gaz, au pétrole et au charbon en Autriche sont situées dans des zones de montagne ; en Grèce la part s'élève à quelque 75 %, et en Bulgarie à environ 80 %. Des centrales nucléaires sont également situées dans des zones de montagne : deux sur trois en Suisse, six sur dix en Espagne. **Une des raisons de cette implantation est la disponibilité d'eau de refroidissement.**

Manifestement, l'approvisionnement en électricité est un des rôles majeurs des zones de montagne à travers l'Europe.

Mais, avec le changement climatique, la production hydroélectrique, pourrait se trouver réduite de – 15%.

La Suisse estime que par rapport à l'année 1990, sa production hydroélectrique devrait baisser de – 7% en 2035, - 11% en 2050 et – 22% en 2100 du fait du changement climatique et prévoit la nécessité d'introduire plus de flexibilité dans l'exploitation des chaînes d'ouvrages, notamment en été.

Le refroidissement des centrales thermiques et nucléaires en piémont et en plaine sera plus difficile du fait de l'augmentation de la température de l'eau des rivières dans lesquelles elles s'approvisionnent. Pour l'énergie thermique les marges de progrès sont faibles en matière de refroidissement des centrales et il y aura donc un risque en cas de canicules de ne plus pouvoir respecter les normes actuelles de température maximales de l'eau des rivières.

Il faudra vraisemblablement réexaminer les règles de fonctionnement de nos grandes réserves hydroélectriques par chaînes d'ouvrages au vu des nouveaux enjeux énergétiques et des besoins de soutien accru des étiages en plaines. **On risque en tout cas de connaître des conflits d'usage accrus avec l'hydroélectricité.**

Cependant avec le développement de la climatisation en été et une moindre utilisation du chauffage électrique en hiver, nous risquons aussi de voir se produire un pic de consommation électrique en été à un moment où le rendement des centrales et du réseau est moins efficace.

Cette moindre efficacité des systèmes de refroidissement se retrouvera aussi dans l'industrie.

Les aménagements hydroélectriques en montagne permettent en quelque sorte un stockage d'électricité « virtuelle » quand il y a des surplus de production en Europe et de produire quand la demande augmente : ils fonctionnent comme des « accumulateurs », notamment bien sûr pour les installations de « compensation par pompage ». Leur rôle devient de plus en plus important pour l'équilibre du système européen de distribution d'électricité.

- **Les « eaux-vives » deviennent aussi un nouveau « gisement » pour l'économie des sports et des loisirs** - rafting, canyoning, canoë-kayak, nage en eau-vive, ... - qui sont autant de créneaux pour les stations touristiques de montagne, ... comme à Megève, où un projet ambitieux de revalorisation va permettre de développer la fréquentation d'été.

Avec le changement climatique le tourisme d'été devrait voir sa fréquentation augmenter dans les montagnes européennes.

Mais à l'inverse il y a un risque évident pour l'avenir du tourisme hivernal :

On estime que la rentabilité des aménagements de domaines skiables est assurée par 100 jours d'enneigement par an et que cette limite se situe dans les Alpes entre 1200 et 1300 mètres d'altitude. Pour chaque degré d'augmentation de température, cette limite pluie/neige remonte de 150 mètres d'altitude.

A la fin du siècle, il pourrait ne plus y avoir au Sud Est des Alpes que 11 jours d'enneigement en hiver et 4 jours au printemps ; au Sud Ouest des Alpes on tomberait à 40 jours d'enneigement en hiver et 28 Jours au printemps.

A 700 mètres d'altitude, un réchauffement de +1°C entraînerait une réduction de 30 Jours de l'enneigement. Pour un réchauffement de +4°C la durée d'enneigement serait réduite de – 50% à 2000 mètres et de – 95% en dessous de 1000 mètres !

Dans toutes les Alpes il n'y a déjà que 599 stations de ski sur un total de 666 qui sont encore naturellement skiables. Avec un réchauffement de +1°C il n'y en aurait plus que 500 et seulement 404 pour un réchauffement de +2°C....

Il y a 143 domaines skiables dont l'enneigement est fiable dans les Alpes françaises : il n'y en aurait plus que 123 avec un réchauffement d'un degré °C, 96 avec +2°C et seulement 55 pour un réchauffement de +4°C !

En France, la montagne accueille chaque année 20,8 millions de touristes français et 2,9 millions de touristes étrangers, représentant 175 millions de nuitées, soit un potentiel économique considérable.

- Enfin, il n'est plus nécessaire de parler du **marché désormais mondial des eaux minérales et thermales**, dont la plupart des sources sont en montagne ou à leur piémont immédiat.

*

L'adaptation de la gestion de l'eau aux effets du changement climatique est une urgence mondiale!

A supposer que l'humanité puisse réduire sensiblement demain les émissions de gaz à effet de serre, les effets néfastes du changement climatique ne continueraient pas moins à se faire sentir pendant de nombreuses décennies.

Le changement climatique apparaît donc désormais inéluctable. Une de ses premières conséquences sera une modification des cycles hydrologiques.

Même si des mesures ambitieuses étaient prises au niveau international par tous les pays pour réduire sensiblement leurs émissions de gaz à effet de serre, l'effet sur le climat ne sera perceptible au mieux que vers la fin du siècle. Les changements des précipitations et des cycles hydrologiques sont eux déjà engagés et seront sans doute sensibles d'ici à 2040 ou 2050, c'est-à-dire en moins d'une génération : il faut donc réagir vite, avant qu'il ne soit trop tard et il est clair que le seul contrôle des rejets de gaz sera insuffisant pour modifier cette évolution dans les délais.

Il est donc indispensable de travailler à l'adaptation aux conséquences du changement climatique et en particulier, s'agissant des organisations de bassin, des politiques de gestion des ressources en eau, en prenant en compte les éléments nouveaux du changement climatique. Il faut notamment évaluer rapidement, selon divers scénarios, les conséquences hydrologiques de ce changement.

Ces effets se cumulent aux importantes pressions d'ores et déjà liées à la croissance démographique, à l'urbanisation et au développement.

Le réchauffement climatique est un « multiplicateur de menaces », aggravant les situations difficiles et accroissant les tensions, même dans les régions stables !

« Si les gaz à effet de serre sont responsables du réchauffement climatique, l'eau douce en est la première victime » !

Il est donc indispensable de travailler dès à présent à l'adaptation des politiques et mécanismes de gestion des ressources en eau pour faire face aux effets du changement climatique. Nous devons donc apprendre à anticiper les dégâts et à prendre les mesures nécessaires pour empêcher ou pour le moins minimiser leurs effets négatifs, bref nous adapter !

Une action rapide permettra de réduire les coûts et les dommages.

LA « SOLIDARITE AMONT-AVAL » DOIT ETRE RENFORCEE:

Il faut mieux reconnaître le rôle des montagnes pour la collectivité dans son ensemble et mieux aider les montagnards, dans le cadre de politiques intégrées des bassins, pour qu'ils puissent assurer la gestion des territoires, des écosystèmes et des ressources en eau des massifs, et réaliser les équipements intégrés nécessaires en amont, pour continuer à protéger l'aval contre les risques et à fournir aux plaines de l'eau abondante et de qualité, dont elles auront de plus en plus absolument besoin ...

Pendant des millénaires, et même si depuis le XIXème siècle l'hydroélectricité, l'industrie et le tourisme s'y sont développés notamment en Europe et en Amérique du Nord, la gestion de l'eau et des sols en montagne a été principalement gouvernée par les intérêts agro-sylvo-pastoraux, qui constituent encore une part importante de leurs économies.

Aujourd'hui l'heure est venue de repenser la gestion des eaux et des sols de montagne en tenant compte, sans doute prioritairement, des contraintes stratégiques de l'approvisionnement en eau des populations et des économies agricoles, industrielles et touristiques des piémonts et des plaines en aval, sur la base de principes de solidarité, de compensation, de rétribution des services rendus par les écosystèmes montagnards et les habitants qui en assurent la gestion.

C'est une des principales stratégies à adopter prioritairement pour prévenir le risque de stress hydrique de continents entiers !

Conservation et stockage des ressources en eau, aménagement des versants et des sols pour retenir l'eau durant les précipitations, gestion du couvert végétal et forestier, protection des zones humides, zonages de protection..., les nouvelles politiques d'aménagement du territoire devront concourir à optimiser les réserves d'eau disponibles pour la communauté et prévenir les risques naturels.

Ces mesures auront un coût important et il faudra convaincre les propriétaires fonciers, les communautés montagnardes, les aménageurs que la production et le stockage de l'eau douce est au moins aussi important que les activités actuelles.

Il faudra pour cela mettre en place des mécanismes institutionnels et financiers permettant le paiement des services rendus dans les hauts bassins versants par leurs principaux bénéficiaires habitants en aval.

Il est en particulier indispensable de développer les études pour mesurer la contribution réelle de l'eau à l'économie et au développement humain, bref donner une valeur « monétaire » aux ressources en eau, pour être capable d'établir le vrai bilan coût / efficacité de leur gestion .

La gestion de l'eau, qui dans les Instances Internationales n'est encore considérée que comme un sous-objectif secondaire du développement durable ou de la lutte contre la pauvreté et dans nos économies développées comme un simple volet la protection de l'environnement, doit devenir une priorité politique à part entière, compte tenu des enjeux qu'elle représente pour l'avenir de l'Humanité.

En France, la « Loi montagne » de 1985 avait ouvert timidement la voie, notamment en ce qui concerne les quotas d'énergie réservée aux zones de montagne et en renforçant la politique de massifs.

Le système français des Agences de l'Eau ouvre aussi une possibilité de solidarité entre l'amont et l'aval de leurs bassins, ...

Il est aussi important de faire dès maintenant l'apprentissage de la vulnérabilité !

L'incertitude actuelle ne doit pas être une raison pour l'inaction. Les actions et la recherche doivent être menées de front et simultanément.

L'adaptation doit être « flexible » et les mesures à prendre rapidement doivent être « adaptables » si les conditions changent encore ou si l'évolution ne se fait pas comme prévue.

De toute façon améliorer la « résilience » des montagnes et de leurs écosystèmes est vital pour la régulation future des ressources en eau en Europe et quasiment partout dans le monde.

Il faut développer des stratégies « gagnant/ gagnant » et lancer tout de suite des programmes de mesures « sans regret », dont la mise en œuvre sera de toute façon indispensable dans tous les scénarii envisageables, dès lors que l'eau est indispensable à quasiment tous les secteurs dont le développement dépend de sa disponibilité et de sa qualité. La planification doit se faire au niveau des bassins des grands fleuves et reposer sur une forte coopération intersectorielle et aussi internationale quand les bassins sont transfrontaliers.

Mais au-delà des mesures de préservation, c'est sans doute tout un mode de relation à notre consommation de l'eau qu'il va falloir changer pour mieux contrôler la demande, être plus économe et moins pollueur, mieux préserver les écosystèmes aquatiques, etc.

Il faudra aussi que nos sociétés sachent accepter une part de risque face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations et des sécheresses contre lesquelles, il ne sera pas possible d'assurer un « risque zéro » : c'est ça l'apprentissage de la vulnérabilité, mais ce « risque zéro » n'a jamais été atteint, il faudra vivre avec de façon plus consciente qu'aujourd'hui !

LA DIRECTIVE-CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU :

L'Union Européenne, avec la Directive-Cadre sur l'Eau, dispose d'un outil juridique de pointe : c'est la première fois au monde que 29 pays (27 pays membres + la Suisse et la Norvège) s'engagent à mettre en place d'ici à 2015, 2021 et 2027 un dispositif aussi ambitieux et complet, visant au « bon état écologique » de l'essentiel des « Masses d'Eau » européennes.

Plusieurs Etats – Membres de l'Union Européenne élaborent d'ores et déjà des Stratégies Nationales d'Adaptation ; dès 2011, un Centre Européen d'Information sur les effets du Changement Climatique devrait voir le jour et la Commission européenne proposera en 2013 une Stratégie Commune, dont les mesures sur l'eau devront être intégrées dans les prochains Plans de Gestion et Programmes de Mesures 2015 – 2021 de la Directive – Cadre sur l'Eau (DCE)....

S'attaquer aux conséquences du changement climatique en particulier à la rareté de la ressource en eau et aux sécheresses est déjà une priorité affichées de la politique régionale de l'UE pour la période 2007 – 2013. Le cadre prévoit de soutenir des investissements d'infrastructures liées à la gestion de l'eau (stockages, distribution, traitement), le développement de technologies propres permettant une utilisation rationnelle de l'eau ainsi que des mesures de prévention des risques. Il reste essentiel de faire en sorte que l'octroi des fonds soit subordonné à la preuve préalable du recours à des mesures visant à économiser l'eau et à garantir son utilisation rationnelle...

Maintenant il faut passer à l'acte et mettre en place les actions concrètes qui s'imposent d'urgence : le Congrès International de Megève présentera des expériences de terrain, qui marchent et donnent des résultats, qui peuvent être généralisés ou dont on peut s'inspirer pour progresser,

Il est d'ores et déjà clair que le coût collectif de l'inaction serait considérable et qu'il faut réagir au plus vite pour s'adapter avant qu'il ne soit trop tard!

LES MONTAGNES DOIVENT RESTER LES CHATEAUX D'EAU DE L'EUROPE ET DU MONDE!

**OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
21, rue de Madrid – 75008 PARIS (FRANCE)
Tél. 01 44 90 88 60 - Fax 01 40 08 01 45**

www.oieau.org



**RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
INTERNATIONAL NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS
RED INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA**

**8^{ème} Conférence Internationale
« EURO-RIOB 2010 »**

Pour l'application de la Directive - Cadre Européenne sur l'Eau

La huitième Conférence européenne « EURO-RIOB », organisée par « le Groupe des Organismes de Bassins Européens pour l'application de la Directive-Cadre » se tiendra, à l'invitation des Agences de l'Eau françaises, les 22, 23 et 24 Septembre 2010, à MEGEVE – France, dans le cadre du Congrès International sur l'eau en montagne.

Cette rencontre Internationale, à laquelle participeront la plupart des « Autorités de district hydrographique » ou Organismes de bassin européens concernés, s'organisera en particulier autour de grands thèmes d'actualité de la mise en œuvre de la Directive – Cadre (DCE) dans les districts hydrographiques nationaux et transfrontaliers, en particulier:

- **Le point de l'élaboration des Plans de Gestion de la DCE: leurs contenus, les modalités de suivi (indicateurs, tableaux de bord...),**
- **Les Programmes de Mesures 2010 – 2015, leur mise en œuvre, la mobilisation des acteurs, les contrats locaux, le financement des actions,**
- **L'application combinée de la DCE et des Directives « eaux souterraines », « inondations » et « milieux marins »,**
- **Les stratégies de prévention des risques de sécheresse en Europe: stratégies nationales, observations, systèmes d'alerte...,**
- **Les mesures à prévoir pour l'adaptation des Masses d'Eau aux effets du changement climatique: gestion des ressources, aménagement des hauts bassins, solidarité amont – aval, optimisation des demandes en eau, politique agricole, hydroélectricité, navigation fluviale, réservoirs, transferts, etc...,**
- **La coopération avec les Pays voisins, non membres de l'Union Européenne, pour l'application des principes et méthodes de la DCE.**

Bien sur, la conférence se tenant dans les Alpes, une attention particulière sera consacrée aux caractéristiques des hydro-écorégions et masses d'eau des montagnes européennes, têtes de bassin, et aux mesures spécifiques qu'il faut y envisager pour s'adapter aux effets du changement climatique sur l'hydrologie des grands fleuves européens.

Les travaux se situeront dans la continuité des recommandations et décisions du Comité des Directeurs de l'Eau de l'Union Européenne et du Groupe Stratégique de Coordination animé par la Commission et dont le RIOB est membre.

L'application de la Directive-Cadre sur l'Eau est maintenant dans une phase active et concrète d'application, impliquant directement les Organismes de Bassin ou les « Autorités de District », qui sont confrontés à des problèmes très opérationnels sur le terrain.

L'objectif du RIOB est de permettre aux Organismes de Bassin de se rencontrer régulièrement, de manière informelle, pour échanger leurs expériences pratiques et progresser plus efficacement et de synthétiser leurs propositions pour en faire le rapport à la Commission Européenne.

**SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT
Réseau International des Organismes de Bassin**

21, rue de Madrid - 75008 PARIS (FRANCE)

Tél. +33.1.44.90.88.60 - Fax +33.1.40.08.01.45 - E.mail: riob2@wanadoo.fr .

www.riob.org



Etats généraux
L'EAU EN MONTAGNE

3^e congrès international des hauts bassins versants

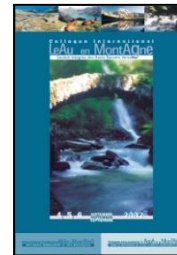
MEGEVE (FRANCE) - 22, 23, 24 SEPTEMBRE 2010

3rd international congress of integrated management
in high watersheds

Face à l'augmentation des besoins en eau et au changement climatique, de nouvelles orientations politiques à promouvoir en montagne...

La préservation de la ressource en eau est décisive pour l'avenir des régions de montagne. Elle est une préoccupation centrale pour l'aménagement et le développement des massifs compte tenu des enjeux qu'elle représente. Aussi nécessite-t-elle une gestion intégrée, afin de concilier ses différents usages : alimentation humaine, développement économique et touristique, environnement, énergie...

➤ **Dès 2002**, à l'occasion de l'année internationale des montagnes, un premier congrès international de « l'Eau en Montagne » a été organisé à Megève par la Société d'Economie Alpestre et la Société d'Equipement Départementale de la Haute Savoie pour engager des pistes de réflexion. Suite aux conclusions de cette manifestation, **un site pilote « Pays de Savoie – Annecy – Mont-Blanc – Léman »** a été créé afin d'illustrer le principe de gestion intégrée par hauts bassins versants.



➤ **En 2004** ce site pilote a été retenu par l'UNESCO comme cadre opérationnel du programme HELP (Hydrology for the Environment, Life and Policy). Remarqué pour son originalité, ce projet s'appuie sur **les gestionnaires et les élus locaux ainsi que les scientifiques**. S'il exprime la dynamique du terrain et la volonté des acteurs des bassins d'altitude de mettre en pratique leurs connaissances ou leurs pratiques, il a aussi pour objectif de définir une gestion intégrée des hauts-bassins repensée.



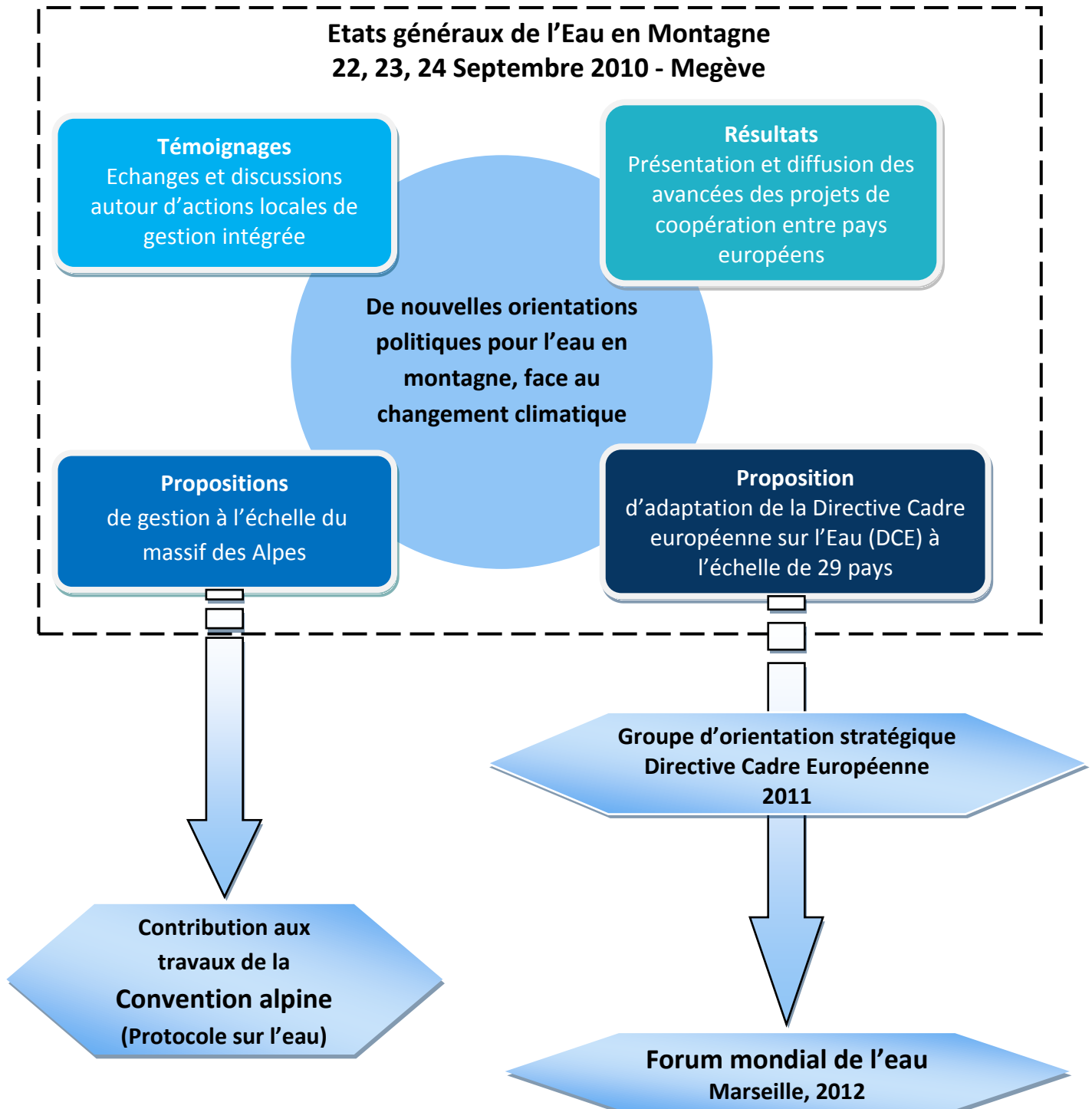
➤ **Une seconde édition du congrès international de « l'Eau en Montagne », en septembre 2006**, a permis de **poursuivre les travaux** en présentant des applications concrètes de gestion intégrée dans 33 pays du monde et leurs organisations de bassins.



Pour poursuivre cette réflexion **et afin de mieux prendre en compte les préoccupations liées au changement climatique**, il est important que les communautés montagnardes et leurs élus témoignent et partagent leurs expériences. Ceci afin de proposer des orientations politiques mais aussi **d'engager une mobilisation collective au plus haut niveau pour une gestion partagée et durable de la ressource en eau**.

Les 22, 23 et 24 septembre 2010 Megève accueillera, dans le cadre d'un troisième congrès international, les "Etats généraux de l'Eau en Montagne" pour initier une nouvelle gouvernance de l'eau en montagne face au changement climatique.

Du terrain aux plus hautes instances de décision... pour faire entendre la voix des communautés montagnardes !



Des témoignages et des résultats

L'eau placée au cœur de la gestion des territoires...

Témoignages

Echanges et discussions autour d'actions locales de gestion intégrée

Suite aux travaux engagés par le **site pilote** « **Pays de Savoie –**

Annecy – Mont-Blanc – Léman » depuis 2006, des ateliers destinés à favoriser les échanges entre participants seront organisés. Ils regrouperont des élus, des scientifiques et des gestionnaires de l'eau. Ces ateliers permettront de confronter les différents points de vue des intervenants et les résultats d'actions menées dans plusieurs territoires de montagne au regard de différents thèmes tels : la **gestion des risques** (crues, laves torrentielles, sécheresses...), la **préservation des zones humides et des milieux lacustres**, le **partage de la ressource** (eau potable, agriculture, "culture de la neige", milieux aquatiques, ...).

Les membres du site pilote

- ✖ Contrat de rivière de l'Arly
- ✖ Syndicat intercommunal des eaux des Moises (SIEM)
- ✖ Régie des eaux de Megève
- ✖ Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA)
- ✖ Syndicat mixte des affluents du Sud-Ouest lémanique (SYMASOL)
- ✖ Syndicat d'aménagement de l'Arve et de ses abords (SM3A)
- ✖ Syndicat intercommunal du Foron du Chablais Genevois (SIFOR)
- ✖ PNR du Massif des Bauges

Résultats

Présentation et diffusion des avancées des projets de coopération entre pays européens

Une mobilisation des montagnards autour de l'eau, par l'intermédiaire de la coopération européenne.

Les Etats généraux de Megève seront l'occasion d'instaurer le dialogue entre les représentants des différents projets de coopération européenne.

2008-2011 ☞ Alp-Water-Scarce : Développer des stratégies de gestion des ressources hydriques et un système d'alerte précoce pour **lutter contre les éventuelles pénuries d'eau dans les Alpes**.

Réunissant 17 partenaires représentant et 5 pays, ce projet européen de coopération transnationale du Programme *Espace Alpin*, arrivé à la moitié de son parcours, organisera une rencontre à l'occasion des "Etats généraux". Les premiers résultats seront présentés et des ateliers de travail organisés.



2005-2008 ☞ AlpLakes : Un réseau pour une **gestion durable des lacs** et de leur environnement.

2006-2008 ☞ ClimChalp : **Changements climatiques**, impacts et stratégies d'adaptation dans l'arc alpin.

2008-2011 ☞ Alp'Eau : Consolider et pérenniser le rôle protecteur de la **forêt** pour la préservation de la ressource en eau.

2009-2012 ☞ SHARE : Développer, tester et promouvoir un système d'aide à la décision, afin de concilier **écosystèmes fluviaux et exigences de l'hydroélectricité**.

2009-2012 ☞ Silmas : Mise en œuvre d'outils de gestion durable des **lacs alpins**.

Des propositions ciblées

Propositions
de gestion à l'échelle du
massif des Alpes

*L'arc alpin territoire modèle pour la mise en œuvre d'une
gouvernance commune de l'eau ?*

Les élus de l'**AEM** (Association européenne des élus de montagne), de l'**ANEM** (Association nationale des élus de montagne) ainsi que des représentants de la **Convention alpine** débattront de l'opportunité de définir une politique commune concernant la gestion de l'eau au cœur de l'espace alpin. Une réflexion menée dans un contexte actuel d'évolution climatique. Dès lors, les Alpes peuvent-elles être considérées comme un territoire pilote pour la gouvernance de l'eau ? L'Union Européenne verrait, en effet, d'un œil favorable une mise en cohérence de ses politiques transversales et sectorielles à l'échelon de l'arc alpin. Aussi, l'AEM travaille dans le cadre du projet européen de coopération transnationale **SHARE** (Programme *Espace Alpin*), piloté par l'ARPA¹ Vallée d'Aoste, à rapprocher les points-de-vue permettant de nourrir le débat de la **plateforme Eau de la Convention alpine**.



Proposition
d'adaptation de la Directive Cadre
européenne sur l'Eau (DCE) à
l'échelle de 29 pays

*La montagne en amont des orientations
communautaires sur l'eau ?*

Après les réunions de Megève en 2006, puis de Rome en 2007, Sibiu en 2008 et Stockholm en 2009, le groupe « **EURO-RIOB** » (Organismes de bassins européens pour l'application de la DCE) tiendra son assemblée 2010 pour la seconde fois à Megève. L'EURO-RIOB entend contribuer activement aux efforts d'adaptation aux effets du changement climatique :

- ☞ en soutenant des programmes d'identification des risques (inondations, sécheresses,...)
- ☞ en permettant aux populations d'être mieux informées sur les comportements susceptibles de faire face au changement climatique
- ☞ en protégeant les espaces naturels aquatiques
- ☞ en favorisant les techniques économes en eau

Tous ces travaux seront d'autant plus importants que le prochain "Forum mondial de l'eau" se tiendra à Marseille en mars 2012...

Un temps fort qui donnera l'opportunité aux montagnards de faire entendre leur voix !

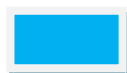
¹ Agenzia Regionale per la Protezione dell'Ambiente (Agence régionale pour la protection de l'environnement)

Informations pratiques

Programme provisoire

Lieu : Palais des sports et des congrès – Megève

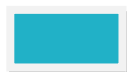
Mercredi 22 septembre		Jeudi 23 septembre				Vendredi 24 septembre	
Définitions des enjeux	Animations scolaires					Conclusions générales et avancées communes	Animations scolaires
Synthèses de la journée		Synthèses de la journée					
Soirée d'accueil Megève		Soirée de Gala				Soirée grand public	



Témoignages – Actions gestion intégrée



Propositions – Convention alpine



Résultats – Projets européens



Proposition DCE– Euro-Riob

Une manifestation ouverte au grand public

La gratuité de l'événement permet d'ouvrir les débats et les ateliers de travail au plus grand nombre. De plus, des événements seront organisés en direction des scolaires du Pays du Mont-Blanc et d'un public plus large que celui des scientifiques, élus et techniciens. Ainsi, les enfants accompagnés de leurs enseignants seront invités à participer à des ateliers et des expositions, en partenariat avec la médiathèque de Megève.

Enfin, une soirée sera réservée au grand public avec une projection-débat le vendredi 24 septembre.

L'inscription aux "Etats généraux" est gratuite mais obligatoire.

Comité scientifique et technique des Etats généraux

En cours de constitution

PRÉSIDENCE

ROUX	Albert-Louis	<i>Académie de l'eau</i>	Membre
RAYNAUD	Dominique	<i>CNRS – LGGE – Membre du GIEC</i>	Directeur de recherche émérite
DANTIN	Michel	<i>Comité de bassin Rhône-Méditerranée</i>	Président

MEMBRES

AMOUDRY	Jean-Paul	<i>Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie</i>	Président
BIGUE	Julien	<i>Association Rivière Rhône-Alpes</i>	Directeur
BOIS	Jean-Philippe	<i>Conseil général de la Haute-Savoie</i>	Responsable du service de l'eau
BRELOT	Elodie	<i>GRAIE</i>	Directrice
BRESSO	Mercedes	<i>Association européenne des Élus de Montagne (AEM)</i>	Présidente
CASSAYRE	Yves	<i>Génie Rural des Eaux et Forêts</i>	Ingénieur général
CASTAING	Patrick	<i>Electricité De France</i>	Attaché de bassin
CHARNAY	Bérengère	<i>Université de Savoie</i>	Docteur en géographie
CHOMIENNE	Jean-Pierre	<i>DATAR</i>	Commissaire du massif des Alpes
COMET	Claude	<i>Région Rhône-Alpes / Conseillère régionale déléguée à la montagne et au tourisme</i>	
DELANNOY	Jean Jacques	<i>Université de Savoie</i>	Directeur laboratoire EDYTEM
DONZIER	Jean-François	<i>Office International de l'Eau - EuroRIOB</i>	Directeur Général
EVARD	Nicolas	<i>Forum européen de la montagne - AEM</i>	Président – Secrétaire général
FLEURY	Thomas	<i>Programme ALPINE SPACE de l'Union Européenne</i>	<i>Team coordinator</i>
GRANGE	Anne-Marie	<i>Territoires 38</i>	Directrice service aménagement
GROSSET-JANIN	Sylviane	<i>Commune de Megève (Haute-Savoie / France)</i>	Maire
HARUM	Till	<i>Joanneum Research</i>	Hydrologue / Hydrologist
HOFER	Thomas	<i>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</i>	
IMHOF	Régula	<i>Convention alpine</i>	Vice secrétaire générale
KHAN	Shahbaz	<i>UNESCO - Division des sciences de l'eau</i>	
MOLETTA	René	<i>INRA – International water association</i>	Correspondant
MOUREMBLES	Christian	<i>Conseil général de la Savoie</i>	Responsable du service de l'eau
NAYROU	Henri	<i>Association Nationale des Elus de la Montagne</i>	Président
PEILLOUD	Fernand	<i>Vice-président du conseil général de la Haute-Savoie</i>	Président SED Haute-Savoie
PIALAT	Alain	<i>Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse</i>	Directeur général
PIGNON	Martin	<i>Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse</i>	Expert technique
PLASSMANN	Guido	<i>Réseau alpin des espaces protégés</i>	Directeur
RICHARD	Didier	<i>Cemagref – Unité érosion torrentielle, neige et avalanches</i>	Chef de l'Unité
ROUILLON	Antoine	<i>Lycée agricole de Poisy</i>	Responsable filière espaces naturels
ROUSSEL	Pierre	<i>Office International de l'Eau</i>	Président
SADDIER	Martial	<i>Conseil national de la montagne</i>	Président commission permanente
TRIOI	Christian	<i>Compagnie Nationale du Rhône</i>	Directeur de l'énergie
TURQUIN	Olivier	<i>Institut de géographie alpine de Grenoble</i>	Professeur associé

ANIMATION ET SECRETARIAT DU COMITE

FRANCILLARD	Pierre	<i>Société d'Équipement Départementale Haute-Savoie</i>	Service environnement
LACHENAL	Pierre	<i>Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie</i>	Directeur

Pourquoi des "Etats généraux" ?

-Pour que les communautés montagnardes fassent remonter leurs préoccupations mais aussi leurs propositions afin de tenter de répondre à l'un des enjeux majeurs du XXIème siècle : la gestion de l'eau.

-Pour rappeler certaines valeurs qui sont essentielles aux yeux des montagnards comme la solidarité entre les populations vivant en altitude et celles vivant en ville.

-Pour rappeler que la montagne, gardienne de ressources d'espaces, d'eau, de produits agro pastoraux et forestiers, entend rester vivante dans un contexte actuellement marqué par de grandes mutations. Ces territoires veulent participer activement à la gestion durable mais aussi au partage de ces richesses.

Une manifestation qui célèbre l'année "France-Russie 2010"

Lac de montagne contenant le plus gros volume d'eau douce liquide de la planète, le lac Baïkal sera mis à l'honneur au travers des travaux de l'Institut de limnologie d'Irkoutsk. En effet, les Etats généraux accueilleront des représentants de cette ville russe dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Général de Haute Savoie, à l'occasion de l'année croisée France-Russie, où de nombreuses actions de coopération sont mises en œuvre.



Plus d'information sur : www.france-russie2010.com

Organisateurs :



Contact :

Société d'Economie Alpestre de la Haute Savoie

- +33 (0)4 50 88 37 74 – sea74@echoalp.com

Site internet : www.eaunmontagne.org

Société d'Economie Alpestre
"Immeuble Genève-Bellévue"
105 Avenue de Genève
74 000 ANNECY - France

Etats généraux L'EAU EN MONTAGNE

3^e congrès international des hauts bassins versants

MEGEVE (FRANCE) - 22, 23, 24 SEPTEMBRE 2010

et

« EURO-RIOB 2010 »

"Une nouvelle gouvernance de l'eau en montagne s'impose pour faire face aux effets du changement climatique!"

1^{er} Juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec la diminution de l'enneigement et la fonte des glaciers, les régimes hydrauliques de tous les grands fleuves européens, venant des montagnes, sont en train de se modifier :

En moyenne on observerait d'ici 2100 en plaine une augmentation de + 20% des débits en hiver, mais une réduction de -17% au printemps et jusqu'à - 55% des débits en été !

En effet, tous les grands fleuves européens, Ebre, Rhône, Pô, Rhin, Danube, Vistule...et leurs principaux affluents prennent leur source en montagne et ont un régime principalement nivo-glaciaire, caractérisé par :

- des précipitations sous forme de neige pendant la période froide, permettant une limitation naturelle des écoulements et donc des inondations en automne et en hiver,
- par un déstockage pendant la période chaude, avec la fonte des neiges et des glaciers, permettant d'alimenter les étiages estivaux, principalement en aval, dans les grandes plaines européennes.

Les montagnes apportent aujourd'hui une contribution essentielle aux débits de tous ces grands fleuves européens, de 34% du débit annuel total du Rhin, 41% de celui du Rhône jusqu'à 53% du débit du Pô, soit en moyenne de 2 à 6 fois plus que leur surface relative par rapport à celle de chacun des bassins.

Ainsi par exemple, même si seulement 11 % du bassin du Rhin se trouve dans les Alpes, celles-ci assurent donc 34 % du débit annuel, mais surtout plus de 50 % du débit en été, lorsque l'eau est particulièrement demandée notamment par les agriculteurs irrigants et que les précipitations sont faibles.

Mais, les montagnes sont d'ores et déjà parmi les premières victimes du changement climatique !

La température moyenne des Alpes a augmenté en un siècle de plus du double du réchauffement terrestre global, soit de + 1,5°C à 2,0°C alors que celle de la Terre s'est élevée en moyenne de +0,74 à + 0, 81 °C et celle de l'Europe de +1,2°C.

Les modèles projettent une augmentation de température dans les Alpes d'ici à 2100 comprise entre + 2,6 et + 3,9°C. Le réchauffement pourrait être significativement plus élevé en haute montagne pour atteindre + 4,2°C au dessus de 1.500 mètres.

Or, les glaciers alpins, qui ont déjà perdu entre 20 et 30% de leur volume depuis 1980, pourraient encore régresser de 30 à 70% de leur volume d'ici à 2050 ; quasiment tous les plus petits d'entre eux auraient alors disparus !

Les glaciers des Pyrénées ont perdu 80% de leur surface depuis 1850 et ceux des Alpes 40% en moyenne. Les langues glaciaires remontent en altitude de 60 à 140 mètres pour seulement une augmentation de + 1°C de température.

Si le total annuel des précipitations ne devrait pas varier beaucoup, par contre leur répartition saisonnière sera fortement modifiée, avec une augmentation en hiver et au printemps, (les précipitations tombant alors de plus en plus sous forme de pluie plutôt que de neige), et une forte diminution de ces précipitations en été.

Les débits des grands fleuves européens de régime nivo-glaciaire seront sensiblement modifiés : en moyenne on observerait d'ici 2100 une augmentation de + 20% des débits en hiver, mais une réduction de -17% au printemps et jusqu'à - 55% des débits en été, surtout au Centre et au Sud des Alpes. Le niveau des aquifères pourrait aussi baisser de - 25% dans les Alpes du Sud.

La fréquence et l'intensité des inondations en automne, hiver et printemps, ainsi que des sécheresses estivales vont singulièrement augmenter.

Les autres conséquences du changement climatique en montagne seront une forte érosion, des glissements de terrains, entraînant de gros charriages de sédiments, une dégradation de la qualité des rivières et une augmentation de la température de l'eau.

La production hydroélectrique, pourrait se trouver réduite de - 15% ; le refroidissement des centrales thermiques et nucléaires en piémont et en plaine sera plus difficile ; la navigation fluviale devra s'adapter à de moindres tirants d'eau...

La compétition entre les usages de l'eau se fera plus vive, notamment avec la généralisation de la production de neige de culture, qui deviendra indispensable aux 666 stations de ski alpines actuelles pour assurer une saison d'hiver convenable.

Il est indispensable d'identifier très rapidement ces changements et leurs conséquences, bassin par bassin, et d'initier d'ores et déjà les programmes d'actions nécessaires pour s'adapter en amont, comme dans les plaines en aval, en temps utile.

LES MONTAGNES JOUENT UN ROLE STRATEGIQUE DANS LA GESTION DE L'EAU :

Plusieurs Etats – Membres de l'Union Européenne élaborent d'ores et déjà des Stratégies Nationales d'Adaptation ; dès 2011, un Centre Européen d'Information sur les effets du Changement Climatique devrait voir le jour et la Commission européenne proposera en 2013 une Stratégie Commune, dont les mesures sur l'eau devront être intégrées dans les prochains Plans de Gestion et Programmes de Mesures 2015 – 2021 de la Directive – Cadre sur l'Eau (DCE)....

Il est d'ores et déjà clair que le coût collectif de l'inaction serait considérable et qu'il faut réagir au plus vite pour s'adapter avant qu'il ne soit trop tard!

« Les prochains Etats Généraux de l'Eau en Montagne », qui se tiendront les 22, 23 et 24 septembre 2010, à Megève (Haute-Savoie), ont pour ambition d'appeler l'attention sur la nécessité d'anticiper les conséquences sur les cycles hydrologiques du changement climatique dans les montagnes européennes et de proposer des mesures d'adaptation indispensables.

Ce 3^{ème} Congrès International de Megève accueillera conjointement :

- des ateliers autour de « pratiques concrètes de gestion intégrée des hauts bassins versants », afin de confronter les résultats des actions engagées sur le terrain et tirer le bilan des projets de recherche européens en cours,
- la Conférence « EURO-RIOB 2010 », sur les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique à introduire dans les futurs Programmes d'application 2015 – 2021 de la Directive – Cadre européenne sur l'Eau.
- Une rencontre des Elus de montagne avec la « Convention Alpine », sur le rôle des territoires de montagne face au changement climatique

LES MONTAGNES DOIVENT RESTER LES CHATEAUX D'EAU DE L'EUROPE !



- Renseignements :**
- Pierre LACHENAL Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie
Fax : + 33 (0) 4 50 88 43 88
E-mail : sea74@echoalp.com
 - Marie Thé CROZET Megève Tourisme
Fax : + 33 (0) 4 50 93 03 09
E-mail : marithe.crozet@megeve.com
 - Christiane RUNEL Réseau International des Organismes de Bassin et Office International de l'Eau
Fax : + 33 (0) 1 40 08 01 45
E-mail : c.runel@oieau.fr
riob2@wanadoo.fr
 - Jean FAURE-BRAC Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse
Fax : + 33 (0) 4 72 71 26 01
E-mail : jean.faurebrac@eaumc.fr

www.eauenmontagne.org

www.riob.org

